

DEMANDE DE CARTE GRISE

Pièces à fournir :

- Certificat de non-gage à télécharger sur www.certificats-de-non-gage.fr
- Carte Grise remise par le vendeur avec la mention « *vendu le* » ou « *cédé le* », et signature du vendeur
- Le formulaire de demande d'immatriculation (cerfa n° 13750*01)
- Le mandat (cerfa N°13757*01)
- Un exemplaire original du certificat de cession
- Véhicule de + de 4 ans : Contrôle technique de moins de 6 mois
- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile : **facture EDF, GAZ, téléphone portable ou fixe, internet, quittance de loyer, avis d'imposition (moins de 3 mois) Si attestation d'hébergement (pièce d'identité de l'hébergeur, justificatif de domicile de l'hébergeur)**